



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 8

Révision nr : 7

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 18 / 6 / 2015

**Mercurothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)****365150**

## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** : Mercurothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Dispositif médical de diagnostic in vitro.  
Réservé à un usage professionnel.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Identification de la société** : RAL DIAGNOSTICS  
Site Montesquieu  
33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**N° de téléphone en cas d'urgence** : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- **Dangers pour la santé** : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315  
Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319  
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317  
Cancérogénicité - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Carc. 2) - H351
- **Dangers physiques** : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention - (CLP : Flam. Liq. 3) - H226

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

##### • Pictogramme(s) de danger



##### • Pictogramme(s) de danger

: GHS08 - GHS02 - GHS07

##### • Mention d'avertissement

: Attention

##### • Mention de danger

: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

##### • Conseils de prudence

###### • Prévention

: P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.  
— Ne pas fumer.

###### - Intervention

: P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

###### - Stockage

: P403+233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 2.3. Autres dangers

**Autres dangers** : Aucun dans des conditions normales.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 8

Révision nr : 7

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 18 / 6 / 2015

**Mercurothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)****365150**

## SECTION 2 Identification des dangers (suite)

## SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Formaldéhyde	: env. 2 %	50-00-0	200-001-8	605-001-00-5	----	Acute Tox. 3 (Dermal);H311 Acute Tox. 3 (Inhalation);H331 Acute Tox. 3 (Oral);H301 Skin Corr. 1B;H314 Eye Dam. 1;H318 Carc. 2;H351 STOT SE3;H335 Skin Sens. 1;H317
Mercurothiolate de sodium	: < 1 %	54-64-8	200-210-4	-----	----	Acute Tox. 1 (Dermal);H310 Acute Tox. 2 (Inhalation);H330 Acute Tox. 2 (Oral);H300 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410
Ethanol	: env. 20 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43-XXXX	Flam. Liq. 2;H225

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Premiers soins

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si des indispositions se développent.
- **Contact avec la peau** : Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition par inhalation.
- **Contact avec la peau** : Irritant pour la peau. L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes. Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Ingestion** : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Poudre. Dioxyde de carbone. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : En mélange avec l'air et en présence d'une source d'ignition, peut brûler à l'air libre ou exploser en espace confiné.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE

Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr

**Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 8

Révision nr : 7

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 18 / 6 / 2015

**Mercuriothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)****365150**

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- Classe d'inflammabilité** : Inflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Prévention** : Conserver à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions pour les personnes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter un appareil respiratoire approprié.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Ecarter toute source d'ignition. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
- Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Garder les flacons fermés hors de leur utilisation. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

- Sur les ingrédients** :
- Ethanol : VLE - France [mg/m<sup>3</sup>] : indicative 9500
  - Ethanol : VLE - France [ppm] : indicative 5000
  - Ethanol : VME - France [ppm] : indicative 1000
  - Ethanol : VME - France [mg/m<sup>3</sup>] : indicative 1950
  - Ethanol : VME - Etats-Unis [ppm] : indicative 1000
  - Ethanol : VME - Etats-Unis [mg/m<sup>3</sup>] : indicative 1880
  - Ethanol : VME - Allemagne [ppm] : indicative 500
  - Ethanol : VME - Allemagne [mg/m<sup>3</sup>] : indicative 960
  - Formaldéhyde : VLE - France [ppm] : 1

**RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

**Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 8

Révision nr : 7

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 18 / 6 / 2015

## Mercuriothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)

**365150**

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Formaldéhyde : VLE - France [mg/m<sup>3</sup>] : 1.23  
Formaldéhyde : VME - France [ppm] : 0.5  
Formaldéhyde : VME - France [mg/m<sup>3</sup>] : 0.61  
Formaldéhyde : VLE - Etats-Unis [ppm] : 0.3  
Formaldéhyde : VLE - Etats-Unis [mg/m<sup>3</sup>] : 0.37  
Formaldéhyde : VME - Allemagne [ppm] : 0.3  
Formaldéhyde : VME - Allemagne [mg/m<sup>3</sup>] : 0.37

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

##### Protection individuelle



##### • Protection respiratoire

: Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, Utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

##### • Protection des mains

: Gants. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas d'immersion:

Matière : caoutchouc nitrile.

Epaisseur minimum: 0.56 mm. Temps de pénétration: Non testé.

Matériel proposé : SOL-VEX® (Ansell 37-185).

En cas d'éclaboussures:

Matière : caoutchouc nitrile.

Epaisseur minimum: 0.10 mm. Temps de pénétration: Non testé.

Matériel proposé : Touch N Tuff® (Ansell 92-500 ou 92-670).

Source des données: Ansell Healthcare Europe N.V., Riverside Business Park, Block J, Boulevard International 55, B-1070 Brussels, Belgium, Tel. +32 (0)2 528 74 00, e-mail : info@ansell.eu.

##### • Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié. Choisir une protection corporelle en relation avec la dangerosité du produit, de sa concentration et des quantités utilisées en fonction du poste de travail.

##### • Protection des yeux

: Lunettes de sécurité. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

##### • Ingestion

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

##### Hygiène industrielle

: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### 9.1.a. Aspect

Etat physique

: Liquide.

Couleur

: Orange à rouge.

##### 9.1.b. Odeur

Inodore.

##### 9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.d. pH

## RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE

Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr

Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 8

Révision nr : 7

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 18 / 6 / 2015

**Mercuriothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)**

**365150**

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Aucune donnée disponible.

### **9.1.e. Point de fusion / Point de congélation**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.g. Point d'éclair**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.h. Taux d'évaporation**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.i. Inflammabilité**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.k. Pression de vapeur**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.l. Densité de vapeur**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.m. Densité relative**

Densité : 0.985-1.000

### **9.1.n. Solubilité**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.p. Température d'auto-inflammabilité**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.q. Température de décomposition**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.r. Viscosité**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.s. Propriétés explosives**

Aucune donnée disponible.

### **9.1.t. Propriétés comburantes**

Aucune donnée disponible.

### **9.2. Autres informations**

Aucune donnée disponible.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 8

Révision nr : 7

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 18 / 6 / 2015

**Mercurothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)****365150**

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité physico-chimique** : Stable dans les conditions normales de température et de pression.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** : Peut libérer des gaz inflammables.**Propriétés dangereuses** : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** : Flamme nue. Surchauffe. Etincelles.

### 10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### • Toxicité aiguë

#### Sur les ingrédients

**Mercurothiolate de sodium** : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 75**Formaldéhyde** : Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 270

: Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 800

: Inhalation (rat) CL50 [ppm/4h] : 480

**Ethanol** : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 5000 - 20000

: Inhalation (rat) CL50 [ppm/4h] : 20000 - 30000

: Admin. orale (souris) DL50 [mg/l/4h] : 20

**Sources des données utilisées** : INRS et ESIS**• Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Provoque une irritation cutanée.**• Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Provoque une sévère irritation des yeux.**• Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Peut provoquer une allergie cutanée.**• Mutagénicité sur les cellules germinales** : Aucune donnée disponible.**• Cancérogénicité** : Susceptible de provoquer le cancer.**• Toxicité pour la reproduction** : Aucune donnée disponible.**• Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Aucune donnée disponible.**• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Aucune donnée disponible.**• Danger par aspiration** : Aucune donnée disponible.**• Effets potentiels sur la santé** : Aucune donnée disponible.**• Signes et symptômes d'une exposition** : Aucune donnée disponible.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 8

Révision nr : 7

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 18 / 6 / 2015

**Mercurothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)****365150**

## SECTION 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Sur les ingrédients

- Mercurothiolate de sodium** : CL50-24 Heures - poisson [mg/l] : (Ictalurus catus) 7.5  
**Formaldéhyde** : CL50-96 Heures - poisson [mg/kg] : (Lepomis gibbosus) 40  
: CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/kg] : 42  
**Ethanol** : CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 11000  
: CL50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 9268 - 14221  
: CE50-48 Hrs - Algae [mg/l] : 5000

### 12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

### 12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Eviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale : Non réglementé selon les dispositions spéciales 144 de l'ADR, A58 du IATA et 144 de l'IMDG.

### 14.1. Numéro ONU

• No ONU : Non réglementé.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

• Désignation officielle de transport : Non réglementé.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Etiquette(s) de danger : Non réglementé.
- Classe : Non réglementé.
- I.D. n° : Non réglementé.
- Code de classification : Non réglementé.

### 14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage ADR : Non réglementé.
- Groupe d'emballage IMO : Non réglementé.
- Groupe d'emballage IATA : Non réglementé.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

• IMDG-Pollution marine : Non réglementé.

**RAL DIAGNOSTICS**

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

**Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8 / 8

Révision nr : 7

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 18 / 6 / 2015

**Mercurothiolate-Formol (solution M.F. pour kit MIF)****365150**

## SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident

- Code IMO-IMDG : FS : Non réglementé.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

## SECTION 16. Autres informations

- Texte phrases H des substances** : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H300 - Mortel en cas d'ingestion.  
H301 - Toxique en cas d'ingestion.  
H310 - Mortel par contact cutané.  
H311 - Toxique par contact cutané.  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.  
H330 - Mortel par inhalation.  
H331 - Toxique par inhalation.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Révision** : 7
- Date d'impression** : 26 / 4 / 2016
- Autres données** : Produit destiné à un usage exclusivement professionnel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 7

Révision nr : 5

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 26 / 5 / 2014

## Lugol Coprologie

**367240**

### SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Lugol Coprologie

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Dispositif médical de diagnostic in vitro.  
Réservé à un usage professionnel.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : RAL DIAGNOSTICS  
Site Montesquieu  
33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

### SECTION 2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- Pictogramme(s) de danger : Aucun(e).
- Mention d'avertissement : Aucun(e).
- Mention de danger : Aucun(e).
- Conseils de prudence

Aucun(e).

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucun dans des conditions normales.

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Iodure de potassium	: env. 5 %	7681-11-0	231-659-4	-----	----	Acute Tox. 4 (Oral);H302 Eye Irrit. 2;H319 Skin Irrit. 2;H315
Iode bisublimée	: env. 3 %	7553-56-2	231-442-4	053-001-00-3	----	Acute Tox. 4 (Dermal);H312 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332 Aquatic Acute 1;H400
Polyvinylpyrrolidone K10-14	: env. 10 %	9003-39-8	201-800-4	-----	----	Non classé. (GHS)

**RAL DIAGNOSTICS**Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr**Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 7

Révision nr : 5

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 26 / 5 / 2014

## Lugol Coprologie

**367240**

### SECTION 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Premiers soins

- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- **Contact avec la peau** : Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : Rincer à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter un médecin si des indispositions se développent.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec les yeux** : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion** : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une ingestion du produit.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction** : Poudre. Dioxyde de carbone. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun danger significatif.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Ininflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions pour les personnes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

#### 6.2. Précautions pour l'environnement

**Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 7

Révision nr : 5

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 26 / 5 / 2014

## Lugol Coprologie

**367240**

### SECTION 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

**Sur les ingrédients** : Iode bisublimée : VLE - France [ppm] : indicative 0.1  
Iode bisublimée : VLE - France [mg/m<sup>3</sup>] : indicative 1  
Iode bisublimée : VLE - Etats-Unis [ppm] : indicative 0.1

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

##### Protection individuelle



- **Protection respiratoire** : Non requis.
- **Protection des mains** : Gants. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.  
En cas d'immersion:  
Matière : caoutchouc nitrile.  
Epaisseur minimum: 0.10 mm.  
Temps de pénétration: Non testé.  
Matériel proposé : Touch N Tuff® (Ansell 92-500 ou 92-670).  
En cas d'éclaboussures:  
Matière : caoutchouc nitrile.  
Epaisseur minimum: 0.10 mm.  
Temps de pénétration: Non testé.  
Matériel proposé : Touch N Tuff® (Ansell 92-500 ou 92-670).  
Source des données: Ansell Healthcare Europe N.V., Riverside Business Park, Block J, Boulevard International 55, B-1070 Brussels, Belgium, Tel. +32 (0)2 528 74 00, e-mail : info@ansell.eu.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié. Choisir une protection corporelle en relation avec la dangerosité du produit, de sa concentration et des quantités utilisées en fonction du poste de travail.
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 7

Révision nr : 5

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 26 / 5 / 2014

## Lugol Coprologie

367240

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### 9.1.a. Aspect

Etat physique : Liquide.  
Couleur : Brun foncé.

##### 9.1.b. Odeur

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.d. pH

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.g. Point d'éclair

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.k. Pression de vapeur

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.l. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.m. Densité relative

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.n. Solubilité

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.q. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.r. Viscosité

Aucune donnée disponible.

##### 9.1.s. Propriétés explosives



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 7

Révision nr : 5

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 26 / 5 / 2014

## Lugol Coprologie

367240

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Aucune donnée disponible.

#### 9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité physico-chimique** : Stable dans les conditions normales de température et de pression.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

#### 10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

### SECTION 11. Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### • Toxicité aiguë

##### Sur les ingrédients

**Iodure de potassium** : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 2100

**Polyvinylpyrrolidone K10-14** : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 10000

• **Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Aucune donnée disponible.

• **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Aucune donnée disponible.

• **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Aucune donnée disponible.

• **Mutagénicité sur les cellules germinales** : Aucune donnée disponible.

• **Cancérogénicité** : Aucune donnée disponible.

• **Toxicité pour la reproduction** : Aucune donnée disponible.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Aucune donnée disponible.

• **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Aucune donnée disponible.

• **Danger par aspiration** : Aucune donnée disponible.

• **Effets potentiels sur la santé** : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

• **Signes et symptômes d'une exposition** : A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 7

Révision nr : 5

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 26 / 5 / 2014

## Lugol Coprologie

**367240**

### SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

### SECTION 12. Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Sur les ingrédients

- Iodure de potassium** : CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : (Rainbow trout) 8960  
**Polyvinylpyrrolidone K10-14** : CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : > 1000 (Juvenile Turbot).  
: CE50-72 Hrs - Algae [mg/l] : > 1000

#### 12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

#### 12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Ne pas rejeter dans l'environnement.

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Elimination des déchets** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### SECTION 14. Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

• No ONU : Non réglementé.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

• Désignation officielle de transport : Non réglementé.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Etiquette(s) de danger : Non réglementé.
- Classe : Non réglementé.
- I.D. n° : Non réglementé.
- Code de classification : Non réglementé.

#### 14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage ADR : Non réglementé.
- Groupe d'emballage IMO : Non réglementé.
- Groupe d'emballage IATA : Non réglementé.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

• IMDG-Pollution marine : Non réglementé.

## RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE  
Tel : +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax : +33 (0) 5 57 96 04 05  
www.ral-diagnostics.com  
Email: commercial@ral-diagnostics.fr

Centre Antipoison - Tél : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 7

Révision nr : 5

Date : 26 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 26 / 5 / 2014

## Lugol Coprologie

**367240**

### SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident

- Code IMO-IMDG : FS : Non réglementé.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15. Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

### SECTION 16. Autres informations

- Texte phrases H des substances** : H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
H312 - Nocif par contact cutané.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 - Nocif par inhalation.  
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Révision** : 5
- Date d'impression** : 26 / 4 / 2016
- Autres données** : Produit destiné à un usage exclusivement professionnel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

